

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01441 Numéro SIREN : 823 857 925 Nom ou dénomination : PIERRE DE SEINE

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2019 sous le numéro de dépôt 6284

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

CHRISTIAN BENARD - Expertise comptable
25 rue Gabriel VALLEE - BP 637
27306 BERNAY CEDEX

V/REF :

N/REF : 2016 B 1441 / 2019-B-6284

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 03/09/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

PIERRE DE SEINE
Société par actions simplifiée
107 allée François Mitterrand
76100 Rouen

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-6284 le 03/09/2019

R.C.S. ROUEN 823 857 925 (2016 B 1441)

Fait à ROUEN le 03/09/2019,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND		76000 ROUEN	
Durée de l'exercice précédent* 14			
Numéro SIRET* 82385792500023		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122018	
		N-1 31122017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0.....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	111 497	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	181 143	121 497
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	402 640	221 497
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23	17
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	756	102 695
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	374 230	68 529
	Dettes fiscales et sociales	DY	204 567	127 518
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	999	
	Autres dettes	EA	59 840	1 122
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	640 416	299 881
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 043 056	521 378
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	640 416	299 881
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	63 797	FB		FC	63 797		27 163	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	1 401 000	FH		FI	1 401 000		426 624	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 464 796	FK		FL	1 464 796		453 787	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 900			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 467 697		453 787
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	75 521		27 163	
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	873 397		221 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 198		735	
	Salaires et traitements*					FY	189 552		16 004	
	Charges sociales (10)					FZ	75 607		5 483	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	7 345		658
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	47		1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 224 667		271 617
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	243 030		182 170	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	759		621	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	759		621	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(759)		(621)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	242 271		181 550	

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINENéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	61 128	60 053	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 467 697	453 787	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 286 554	332 291	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	181 143	121 497	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
(9) Dont transferts de charges	A1	2 900			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ	1 950	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II											KD	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP		KQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX				
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 562	LC		LD	42 364			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	1 562	LO		LP	42 364		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W	999		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
	TOTAL IV					1Q		1R		1S	999		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 512	ØH		ØJ	43 363			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
		TOTAL II									
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	43 925	MU	43 925	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	43 925	NI	43 925	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	999	ØZ	999	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	999	2H	999	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	46 874	ØM	46 874		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	FE	240	PF	650	PG		PH	890
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	418	QM	6 695	QN		QO	7 112
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	418	QV	6 695	QW		QX	7 112
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	658	ØP	7 345	ØQ		ØR	8 002

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I																
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II																
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL IV																
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	413 444		413 444						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	88 786		88 786					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	36 332		36 332						
	Charges constatées d'avance	VS	4 825		4 825						
	TOTAUX		VT	543 387	VU	543 387	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	23		23						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	374 230		374 230						
Personnel et comptes rattachés		8C	35 698		35 698						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 039		37 039						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	7 123		7 123						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	123 931		123 931						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	775		775						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	999		999						
Groupe et associés (2)		VI	756		756						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	59 840		59 840						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	640 416	VZ	640 416						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL							
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le produit à recevoir lié au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé en réduction des charges de personnel.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %			Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom SNC VILLA CONSTANCE	Nom	Nom	Nom	Nom
Capital	1 000 €				
Capitaux propres autres que le capital					
Quote-part du capital détenu	99,90%				
Valeur comptable des titres détenus :	999 €				
Valeur Brute :	999 €				
Valeur Nette :	999 €				
Prêts et avances consentis par la société mère					
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	0 €				
Résultat du dernier exercice	-20 886 €				
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice					
Observations (2)	Situation intermédiaire au 31 décembre 2018				

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	331 392
▪ Intérêts courus	
▪ Autres produits à recevoir	
Total	331 392

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Leasing	
▪ Assurances	4 360
▪ Divers	465
Total	4 825

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 000 actions de 100 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	295 766
▪ Clients, avoirs à établir	56 070
▪ Personnel, provision pour congés à payer	21 450
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Intérêts courus sur emprunts	
▪ Intérêts courus sur C/C d'associés	756
▪ Autres charges à payer	2 910
Total	376 952

Note 10 Chiffre d'affaires

La société exerce une activité de promotion immobilière et, à ce titre, facture des prestations de services à différentes entités juridiques portant les programmes de construction en cours.

Aucun projet de construction n'est réalisé directement par PIERRE DE SEINE.

La majeure partie du chiffre d'affaires est constituée de prestations de services facturées aux sociétés réalisant des programmes de promotion immobilière. Ces prestations comprennent les rémunérations acquises à la société PIERRE DE SEINE au titre des fonctions de Gérante exercées dans ces sociétés et correspondant aux missions suivantes :

- mission technique, administrative et réglementaire
- mission de Service Après-Vente
- mission de back office commercial
- mission de commercialisation

Le chiffre d'affaires est facturé en fonction des prestations exécutées, au fur et à mesure de l'avancement des projets de constructions.

Note 11 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	2 900
Total	2 900

Note 12 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), a été comptabilisé en diminution des charges de personnel (cotisations sociales) pour un montant de 2 417 €.

Note 13 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 14 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	1
Employés	3
Ouvriers	
Total	4

Note 15 Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution solidaire		
▪ Effets escomptés non échus		

PIERRE DE SEINE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN
823 857 925 RCS ROUEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

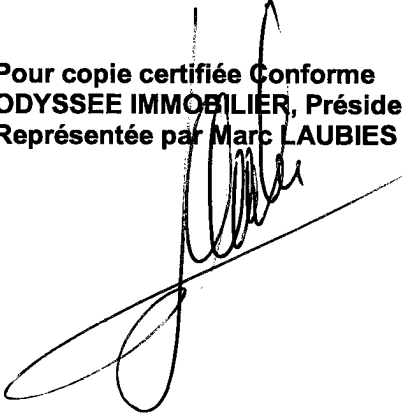
RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 181 142.87 au compte de réserves facultatives.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 181 142.87 au compte de réserves facultatives.

Pour copie certifiée Conforme
ODYSSEE IMMOBILIER, Présidente
Représentée par Marc LAUBIES



PIERRE DE SEINE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 Euros
107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale de la société PIERRE DE SEINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PIERRE DE SEINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

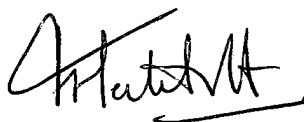
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,
Le 10 juin 2019

Secno



Florence HERTEL-PETIT
Commissaire aux Comptes

BILAN

Actif

Page : 1

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 31/12/18	Val. Nette 31/12/17 (14m)	Ecart	
					Montants	%
Capital Souscrit Non Appelé (I)						
Frais d'Etablissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits assimilés	1 950	890	1 060	1 710	(650)	(38,0)
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	43 925	7 112	36 813	1 144	35 669	N/S
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Autres participations	999		999		999	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<u>TOTAL (II)</u>	46 874	8 002	38 872	2 854	36 018	N/S
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	220 402		220 402	125	220 277	N/S
Clients et comptes rattachés	413 444		413 444	342 525	70 918	20,7
Autres créances	125 118		125 118	14 339	110 779	772,6
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	240 395		240 395	161 112	79 282	49,2
Charges constatées d'avance	4 825		4 825	421	4 403	N/S
<u>TOTAL (III)</u>	1 004 184		1 004 184	518 524	485 660	93,7
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement d'obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
<u>TOTAL GENERAL (I à VI)</u>	1 051 058	8 002	1 043 056	521 378	521 678	100,1

SECNO

23 rue Alfred Kastler - CS 50278
 9137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 Tel. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

BILAN

Passif

Page : 2

	31/12/2018	31/12/2017 (14m)	Ecart	
			Montants	%
Capital Social ou individuel	100 000	100 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	10 000		10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	111 497		111 497	
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	181 143	121 497	59 646	49,1
Subventions				
<u>TOTAL (I)</u>	402 640	221 497	181 143	81,8
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<u>TOTAL (II)</u>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<u>TOTAL (III)</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23	17	6	35,8
Emprunts et dettes financières divers	756	102 695	(101 939)	(99,3)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	374 230	68 529	305 701	446,1
Dettes fiscales et sociales	204 567	127 518	77 049	60,4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	999		999	
Autres dettes	59 840	1 122	58 719	N/S
Produits constatés d'avance				
<u>TOTAL (IV)</u>	640 416	299 881	340 535	113,6
<u>TOTAL GENERAL (I à V)</u>	1 043 056	521 378	521 678	100,1

SECNO

23 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Page : 9

	31/12/2018		31/12/2017 (14m)		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Ventes de marchandises	63 797	4,4	27 163	6,0	36 633	134,9
Production vendue (services)	1 401 000	95,6	426 624	94,0	974 376	228,4
<u>Chiffre d'affaires nets</u>	<u>1 464 796</u>	<u>100,0</u>	<u>453 787</u>	<u>100,0</u>	<u>1 011 009</u>	<u>222,8</u>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	2 900	0,2			2 900	
Autres produits	1				1	148,8
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>1 467 697</u>	<u>100,2</u>	<u>453 787</u>	<u>100,0</u>	<u>1 013 910</u>	<u>223,4</u>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	75 521	5,2	27 163	6,0	48 358	178,0
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	873 397	59,6	221 573	48,8	651 824	294,2
Impôts, taxes et versements assimilés	3 198	0,2	735	0,2	2 463	335,1
Salaires et traitements	189 552	12,9	16 004	3,5	173 547	N/S
Charges sociales	75 607	5,2	5 483	1,2	70 124	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 345	0,5	658	0,1	6 687	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actifs circulants						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	47		1		46	N/S
<u>Total des charges d'exploitation</u>	<u>1 224 667</u>	<u>83,6</u>	<u>271 617</u>	<u>59,9</u>	<u>953 050</u>	<u>350,9</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>243 030</u>	<u>16,6</u>	<u>182 170</u>	<u>40,1</u>	<u>60 860</u>	<u>33,4</u>
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<u>Total des produits financiers</u>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés	759	0,1	621	0,1	139	22,4
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<u>Total des charges financières</u>	<u>759</u>	<u>0,1</u>	<u>621</u>	<u>0,1</u>	<u>139</u>	<u>22,4</u>
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>(759)</u>	<u>(0,1)</u>	<u>(621)</u>	<u>(0,1)</u>	<u>(139)</u>	<u>(22,4)</u>
<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u>	<u>242 271</u>	<u>16,5</u>	<u>181 550</u>	<u>40,0</u>	<u>60 721</u>	<u>33,5</u>

SECNO

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Page : 10

	31/12/2018		31/12/2017 (14m)		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises de provisions et transferts de charges						
<u>Total des produits exceptionnels</u>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<u>Total des charges exceptionnelles</u>						
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
Impôt sur les bénéfices	61 128	4,2	60 053	13,2	1 075	1,8
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	<u>1 467 697</u>	<u>100,2</u>	<u>453 787</u>	<u>100,0</u>	<u>1 013 910</u>	<u>223,4</u>
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>1 286 554</u>	<u>87,8</u>	<u>332 291</u>	<u>73,2</u>	<u>954 263</u>	<u>287,2</u>
<u>BENEFICE OU PERTE</u>	<u>181 143</u>	<u>12,4</u>	<u>121 497</u>	<u>26,8</u>	<u>59 646</u>	<u>49,1</u>

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges. Fiscalement, ces frais ont été réintégrés et font l'objet d'une déduction sur une durée de 5 ans au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le produit à recevoir lié au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé en réduction des charges de personnel.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Liste des filiales et participations

	Filiales détenues à + de 50 %			Participations détenues de 10 à 50 %	
	Nom SNC VILLA CONSTANCE	Nom	Nom	Nom	Nom
Capital	1 000 €				
Capitaux propres autres que le capital					
Quote-part du capital détenu	99,90%				
Valeur comptable des titres détenus :	999 €				
Valeur Brute :	999 €				
Valeur Nette :	999 €				
Prêts et avances consentis par la société mère					
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	0 €				
Résultat du dernier exercice	-20 886 €				
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice					
Observations (2)	Situation intermédiaire au 31 décembre 2018				

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	331 392
▪ Intérêts courus	
▪ Autres produits à recevoir	
Total	331 392

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Leasing	
▪ Assurances	4 360
▪ Divers	465
Total	4 825

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 000 actions de 100 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	295 766
▪ Clients, avoirs à établir	56 070
▪ Personnel, provision pour congés à payer	21 450
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Intérêts courus sur emprunts	
▪ Intérêts courus sur C/C d'associés	756
▪ Autres charges à payer	2 910
Total	376 952

SECNO

23 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 10 Chiffre d'affaires

La société exerce une activité de promotion immobilière et, à ce titre, facture des prestations de services à différentes entités juridiques portant les programmes de construction en cours.

Aucun projet de construction n'est réalisé directement par PIERRE DE SEINE.

La majeure partie du chiffre d'affaires est constituée de prestations de services facturées aux sociétés réalisant des programmes de promotion immobilière. Ces prestations comprennent les rémunérations acquises à la société PIERRE DE SEINE au titre des fonctions de Gérante exercées dans ces sociétés et correspondant aux missions suivantes :

- mission technique, administrative et réglementaire
- mission de Service Après-Vente
- mission de back office commercial
- mission de commercialisation

Le chiffre d'affaires est facturé en fonction des prestations exécutées, au fur et à mesure de l'avancement des projets de constructions.

Note 11 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	2 900
Total	2 900

Note 12 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), a été comptabilisé en diminution des charges de personnel (cotisations sociales) pour un montant de 2 417 €.

Note 13 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

SECNO

23 rue Alfred Kastler - CS 50278
9337 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
T. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 14 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	1
Employés	3
Ouvriers	
Total	4

Note 15 Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dettes à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution solidaire		
▪ Effets escomptés non échus		

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél, 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 950	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 562	LC		LD	42 364	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 562	LO		LP	42 364	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	999
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					1Q		1R		1S	999		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	3 512	0H		0J	43 363		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste		par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		à poste		2				4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 950	IX	1 950	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	43 925	MU	43 925
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	43 925	NI	43 925	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y	999	0Z	999
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	999	2H	999		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	46 874	0M	46 874		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	240	PF	650	PG		PH	890
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	418	QM	6 695	QN		QO	7 112
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	418	QV	6 695	QW		QX	7 112
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	658	ØP	7 345	ØQ		ØR	8 002

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINENéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
	- incorporelles	6E	6F	6G	6H
	- corporelles	O2	O3	O4	O5
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	- titres de participation	O6	O7	O8	O9
	- autres immobilisations financières(1)*	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL III	7C	UB	UC	UD
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)					
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE DE SEINE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	413 444		413 444					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	88 786		88 786					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	36 332		36 332					
	Charges constatées d'avance				VS	4 825		4 825					
	TOTAUX				VT	543 387	VU	543 387	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	23		23							
	à plus de 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	374 230		374 230								
Personnel et comptes rattachés		8C	35 698		35 698								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 039		37 039								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	7 123		7 123							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	123 931		123 931							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	775		775							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	999		999								
Groupe et associés (2)		VI	756		756								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	59 840		59 840								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	640 416	VZ	640 416								
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SECNO
 Société Alfred Kastler - CS 50278
 37 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 41 55